



**COMPTE-RENDU du COMITE DE PILOTAGE**  
**ZSC FR930 1514 Montagne de Ceuse, montagne**  
**d'Aujourd, Pic de Crigne, montagne de Saint-Genis**  
**et ZPS FR931 2023 Bec de Crigne**  
**Lundi 03 avril 2023 – Lardier-et-Valença**



Compte rendu rédigé par C. Bricout

## **1. Membres présents et excusés**

### Présents :

Elsa Bardi-Assante, Région Sud  
Morgane Tetu, Région Sud  
Michel Joannet, conseil municipal de Iaragne-Montéglin et élu du SMIGIBA  
Caroline Vassas, Directrice du SMIGIBA  
Laurent Beclé, Département des Hautes-Alpes, mission Grands Sites et biodiversité  
Juan Moreno, Président du SMIGIBA  
Christian Aubert, Département des Hautes-Alpes, mission aérodrome et filière air  
Yves Benoits, conseil municipal de Barceillonette  
Emilie Vautrin, Communauté de communes Sisteronais-Buech  
Michele Maffren, conseil municipal de Iaragne-Montéglin  
Corinne Mezeinq, LPO pays Gapençais  
Hélène Claveau, LPO pays Gapençais  
Danièle Polcaj, LPO pays Gapençais  
Jean-Marc Leouffre, Office français de la biodiversité, SD05  
Régis Alexandre, Office de tourisme Gap-Tallard-Vallées  
Laurent Girousse, CAF FFME  
Antoine Stozicky, Association Mountain Wilderness  
Eliane Dupland, LPO Pays Gapençais  
Michel Phisel, rapporteur scientifique CSRPN  
Alain Girodon, administrateur LPO PACA  
Jean-Pierre Cappezali, Club Alpin Français de Gap  
Claude Cottereau, LPO  
Claude Boutron, Vice-Président Communauté d'agglomération Gap Tallard Durance + Président du Conservatoire Botanique National Alpin  
Jean-Louis Siri, Fédération Départementale des Chasseurs, locataire lot de chasse Beynon/Revueaire  
Rémi Costorier, Président du comité de pilotage Natura 2000  
Denis Dugelay, Maire de la commune de Sigoyer

### Excusés :

Agnès Rossi, conseillère régionale  
Michel Sarron, Président du CT FFME05  
Dominique Drouillard, Maire de la commune de Le Bersac  
Parc Naturel Régional des Barronnies Provençales  
SMAVD  
Fédération Française de Randonnée Pédestre 05  
Amicale des baliseurs et randonneurs du Gapençais  
Gérard Godino, Office National des Forêts  
Nathalie Aubin, Office de Tourisme Sources du Buech



Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buech et de ses affluents  
10 rue Léon Cornand – 05400 VEYNES – 09.66.44.21.26  
[cbricout@smigiba.fr](mailto:cbricout@smigiba.fr) – 07.86.34.02.24



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

L'Europe investit dans les zones rurales

Roger Disdier, Président Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance

A noter que lors des prochains comités de pilotage, il sera demandé aux structures invitées de choisir une à deux personnes les représentant.

## 2. Ordre du jour du COPIL (présentation [téléchargeable ici](#)) :

- ✓ Transfert de l'autorité de gestion des sites à la Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur :  
Présentation d'Elsa Bardi-Assante, cheffe de service Forêt et Natura 2000, Région Sud
- ✓ Natura 2000 et les sites de Céuse / Bec de Crigne – quelques rappels
- ✓ Bilan de l'animation 2022 et perspectives 2023
- ✓ Questions diverses
  
- ✓ Analyse de fréquentation sur Céuse : Présentation de Laurent Becele, Département des Hautes-Alpes
- ✓ Réserve biologique du revuaire - Bilan des travaux et inventaires du premier plan de gestion :  
Présentation de Fanny Galley, Office National des Forêts.

## 3. Relevé des échanges

### Transfert de la gestion des sites Natura2000 terrestres à la Région PACA :

- Le transfert de l'autorité de gestion des sites Natura2000 terrestres à la Région Sud est effectif depuis le 1er janvier 2023. Les compétences de financement et animation technique des sites terrestres et des mesures d'accompagnement non agricoles (contrats) sont transférées à la Région.  
Les services de l'Etat (DDT05) conservent la mission régaliennne d'évaluation des incidences Natura2000 ainsi que le financement des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).
- Rémi Costorier, Président du comité de pilotage rappelle qu'un courrier cosigné par les élus du SMIGIBA et les Présidents de COPIL des sites Natura 2000 animés par le SMIGIBA, a été adressé au Président de la Région Sud en octobre 2022, les conseillers régionaux du département des Hautes-Alpes ayant reçu la copie de ce courrier par email.  
Ce courrier, dont l'objet était la demande d'un rendez-vous avec un élu régional référent de la politique Natura 2000 n'a pas reçu de réponse.
- La Région Sud est en train de finaliser la répartition des élus référents pour chaque site Natura 2000, suite à une récente délibération. L'élu référent pour les deux sites ZSC "Céuse" et ZPS Bec de Crigne pilotés via le même comité de pilotage sera choisi prochainement (un élu sera retenu parmi les deux élus considérés pour chacun des deux sites - ZSC et ZPS).

### Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) :

- Dans le cadre de la nouvelle programmation (PAC 2023-2027), les mesures disponibles ont été présentés aux Régions via un catalogue national restreint, la DRAAF étant en charge de la sélection des mesures pertinentes et de la validation des programmes agro-environnementaux et climatiques (PAEC) portés par les opérateurs locaux.  
Soit pour les sites Natura 2000 en question : La Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes (CA05) et le Parc naturel Régional des Baronnies Provençales.



Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buech et de ses affluents  
10 rue Léon Cornand – 05400 VEYNES – 09.66.44.21.26  
[cbricout@smigiba.fr](mailto:cbricout@smigiba.fr) – 07.86.34.02.24



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

L'Europe investit dans les zones rurales

- Sur les exploitations, les diagnostics préalables au renouvellement des MAEC sont en cours (menés en binôme chargé de mission Natura2000 + conseiller agricole de la CA05), les engagements devant être déclarés via TelePAC d'ici le 15 mai.  
La rédaction des plans de gestion, désormais obligatoire pour l'ensemble des mesures devra être finalisée d'ici septembre 2023.
- Parmi les nouveautés, il est à noter que les contractants devront effectuer une formation obligatoire dans les deux ans après engagement.
- A la date de cette réunion de COPIL, le montant des enveloppes financières allouées à chacun des PAEC est encore inconnue.

### Evaluations des incidences des travaux en parois rocheuses

- Il est noté la vigilance de membres associatifs du COPIL concernant le respect du calendrier biologique des espèces et de la procédure des EI dans le cadre des travaux envisagés en parois rocheuses, au vu de récentes purges d'urgence de blocs instables effectuées à la barre à mine (pas d'essur la falaise de Céuse fin mars 2023).
- La demande de diffusion des résultats de la première année d'étude avifaune commanditée par la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance (CAGTD) est prise en compte par la CAGTD et la Direction de l'Office de Tourisme, en charge du dossier. Le rapport d'étude sera transmis au SMIGIBA puis diffusé plus largement après présentation aux élus de la CAGTD.
- Au vu de la complexité des enjeux portés par les différents acteurs, un groupe de travail dédié sera mis en place afin de permettre un meilleur partage de ces enjeux et des échanges constructifs, après mobilisation de la participation de la CAGTD, compétente en matière d'aménagement et de sécurisation de la falaise de Céuse.

### Outils d'information, communication, évènements :

- Les dispositifs d'information des randonneurs, grimpeurs, et utilisateurs de drones sur les chemins d'accès au secteur Grande Face de la falaise de Céuse (couennes accessibles, longueurs supérieures fermées jusqu'au 15 juin) vont être reconduits cette année via l'installation d'affiches temporaires posées au pied des voies par Laurent Girousse, et complétés sur les sentiers d'accès à la falaise ainsi qu'à la corniche.
- Des outils d'information plus pédagogiques, ainsi que leur financement sont à l'étude.
- L'information des usagers de l'aérodrome se poursuivra cette année par la pose d'affiches d'information et lors de la revue de sécurité annuelle dont la date n'est pas encore fixée.
- Les animations estivales thématiques (faune, flore, géologie, lecture de paysage) encadrées par des AMM du territoire sont reconduites cette année.

### Suivis et études scientifiques :

Il est noté la demande du responsable scientifique du site de pouvoir évaluer l'évolution de la biodiversité du site

- Par manque de moyens, aucun inventaire ou étude approfondie portant sur des espèces ou habitats n'a pu être mis en place depuis les inventaires menés en 2001 dans le cadre de l'élaboration des documents d'objectifs Natura 2000
- Les possibilités de financements d'études seront étudiées : réponses à appels à projets, renouvellement de la convention d'animation des sites (1er mars 2021-31 mars 2024) lors de la réunion cadre préalable à l'animation (RCPA) prévue à l'automne 2023.



Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buech et de ses affluents  
10 rue Léon Cornand – 05400 VEYNES – 09.66.44.21.26  
[cbricout@smigiba.fr](mailto:cbricout@smigiba.fr) – 07.86.34.02.24



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

L'Europe investit dans les zones rurales

**Analyse de fréquentation sur Céuse :** Présentation des données de fréquentation des éco-compteurs placés sur les accès à Céuse et Petite Céuse (se référer à la présentation) et de l'outil Outdoorvision.

- Il semble qu'une saison de données soit suffisante pour identifier les choix d'aménagements (sentiers, dispositifs d'inforlation..)
- Concernant l'outil Outdoorvision (identifie les itinéraires empruntés comme les zones de pause), à noter que toute collectivité adhérente à IT05 peut solliciter le Département (Laurent Becle) afin d'obtenir une extraction des données concernant son territoire.

**Réserve biologique du Revuaire (montagne de Saint-Genis) :** Présentation des bilans des travaux et inventaires du premier plan de gestion (2013-2021).

- Il ressort du suivi de la régénération des genévriers thurifère que celle-ci n'est pas impactée par la présence de pins noirs (hypothèse de départ).
- Le site, peu favorable à la fonge, présente tout de même des espèces patrimoniales intéressantes.
- L'inventaire des coléoptères saproxyliques a permis d'identifier un certain nombre d'espèces, dont des espèces patrimoniales, et de nouvelles espèces non répertoriées dans les Hautes-Alpes.

Cet inventaire devrait être renouvelé sur une période de 3 ans sur la rirpisylve du Riou.

- Le rapporteur scientifique du site Natura 2000 recommande un complément d'inventaire concernant les orthoptères.

→ Une sortie terrain sera proposée au cours du mois de juin sur la Réserve Biologique afin de présenter les protocoles de suivi.

### **Ressources (en supplément des liens disponibles dans la présentation) :**

- Présentations [téléchargeables ici](#)
- Accès aux documents concernant le site (DOCOB et cartes) : - site Natura2000 hautes-Alpes [ici](#)  
- site du SMIGIBA [ici](#)
- Outils contractuels Natura2000 : - site de la DREAL PACA [ici](#)
- Evaluations d'incidence (arrêtés préfectoraux et listes locales) : - site de la DDT05 [ici](#)

